



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

*Service d'infrastructure de la défense
méditerranée
Service achat infrastructures
bureau pilotage et audit des achats*

Toulon, le

N°

/ARM/SGA/SID MED/D/SAI/NP

RPAA :

DECISION

OBJET : Décision portant délégation de signature en matière de marchés publics et d'accords-cadres (passation et exécution).

REFERENCES : a) Arrêté du 22/06/2007 modifié portant désignation des personnes n'appartenant pas à l'administration centrale signataires des marchés publics et des accords-cadres au ministère de la défense ;
b) Décision de délégation
c) OPE-0080-MPC
d) Décision de suppléance n°504 056/ARM/SGA/SID MED/SAI/NP du 04 juin 2025
RPAA : 129

Le directeur du service d'infrastructure de la défense méditerranée soussigné ;

DECIDE

Délégation est donnée à l'ingénieur civil de la défense divisionnaire Stéphane FAUX, dans le cadre strict des attributions du chef de la division Investissements et dans la limite des seuils indiqués DS1 tels que définis dans la décision en référence b), pour signer au nom du directeur du SID MED :

- les actes relatifs à la passation et à la conclusion des marchés et des bons de commande ;
- les actes relatifs à l'exécution listés à l'annexe 1 de l'OPE-0080-MPC.

Les délégations de signature pour les actes d'exécution non listés ci-dessus font l'objet de décisions nominatives pour assurer la représentation du pouvoir adjudicateur.

La présente décision est applicable du 18 juin 2025 au 04 août 2025.

L'ingénieur général de 2^{ème} classe Pierre-Jean RONDEAU

Directeur

ORIGINAL SIGNE

DESTINATAIRES :

D – DA – DO – SPMI-SD – SRH-MG – ISN- PLN – MPI – PSM – GMP – INV – PANG – ISN – USID BNT – USID
TLN – USID HYE – USID STM – BSSI-SIC – BPMRE – CAB -Arch.